

Les Infos de Base

Mercredi 10 septembre 2014
volume 17, numéro 37
ISSN 1492-0670



GAUDET
ÉDITEUR LTÉE

État de la publication

Les *Infobases Lois et Règlements du Québec* est à jour au 1^{er} septembre 2014.

Les *Infobases Lois et Règlements du Canada* sont à jour au 5 août 2014.

Les *Infobases Lois et Règlements de l'Ontario* sont à jour au 29 août 2014.

Le *Code civil du Québec — Accès aux règles* est à jour au 23 août 2014.

Le *Dictionnaire encyclopédique du Droit québécois* est à jour au 23 août 2014 et contient maintenant 9 494 termes ou mots de renvoi pertinents.

Modifications aux lois du Québec

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Modifications aux règlements du Québec

Plan conjoint des producteurs de porcs, RLRQ, c. **M-35.1**, r. 280, aa. 1, 6.6, 15, 15.0.1, 15.1.

Règlement modifiant le Plan conjoint des producteurs de porcs, Décision 10463 du 18-08-14, (2014) 146 *G.O.* 2, 3283, a. 1-5.

Règlement concernant le nombre maximal de permis de propriétaire de taxi par agglomération de taxi et certaines conditions d'exploitation, RLRQ, c. **S-6.01**, r. 2, annexe.

Règlement modifiant le Règlement concernant le nombre maximal de permis de propriétaire de taxi par agglomération de taxi et certaines conditions d'exploitation, D. 781-2014 du 03-09-14, (2014) 146 *G.O.* 2, 3135, a. 1.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Modifications aux lois du Canada

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Modifications aux règlements du Canada

Loi sur les offices des produits agricoles, L.R.C. (1985), ch. **F-4**.

Règlement canadien sur le contingentement de la commercialisation des poulets, DORS/2002-36, annexe.

Règlement modifiant le Règlement canadien sur le contingentement de la commercialisation des poulets, DORS/2014-199 du 28-08-14, (2014) 148 *Gaz. Can.* II, 2347, a. 1.

Loi sur les conflits d'intérêts, L.C. **2006**, ch. **9**, art. **2**.

Décret désignant des titulaires de charge publique et des titulaires de charge publique principaux (article 62.2 de la Loi sur les conflits d'intérêts), DORS/2002-200, nouveau.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Dans ce numéro

1

État de la publication

Modifications aux lois du Québec

Modifications aux règlements du Québec

Modifications aux lois du Canada

Modifications aux règlements du Canada

Gaudet Éditeur Ltée
5278 rue Nantel
Saint-Hubert QC J3Y 9A7
514/893-2526 (téléphone)
1-800/481-8702 (sans frais)
450/443-3642 (télécopieur)
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>